LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

NUMÉRO 87
JANVIER 2010

L'écho DE FEYZIN

Dossier : une ville pleine d'énergie(s)

Nouvelle gare Jean Macé

Nuits du jazz

Une ville pleine d'énergie(s)

Avec l'hiver qui s'installe, les factures énergétiques prennent de l'importance, pour les ménages comme pour la Mairie. En 2008, un audit énergétique global a permis d'analyser toutes les consommations d'eau, électricité, gaz, carburants dans les bâtiments et services de la Ville, pour identifier des pistes d'économies en la matière. Depuis, une politique globale de maîtrise de l'énergie est mise en place petit à petit au niveau communal. Celle-ci peut d'ailleurs être adaptée par chacun pour des économies d'énergies à la maison ! Explications et mode d'emploi.

L'école de Champlantier : un bâtiment HQE qui permet de conséquentes économies en matière d'énergies.

Pour pouvoir prendre des mesures d'économies d'énergie il faut tout d'abord avoir une base fiable à laquelle se référer pour bien connaître les consommations et définir des leviers d'action adaptés.

La référence : l'audit énergétique

C'est chose faite depuis 2008, grâce à l'audit énergétique global : une étude complète menée par le Sigerly sur tous les aspects liés aux énergies et gérés par la municipalité. Ont donc été passés au peigne fin le bâti et ses performances thermiques, le chauffage et la régulation, l'eau chaude sanitaire, l'électricité dans les bâtiments (hors chauffage), les usages (cuisines, ateliers…), le carburant des véhicules, et enfin l'éclairage public.

L'analyse a porté sur tous les bâtiments propriétés de la commune quelle que soit leur utilisation. On y apprend par exemple que la dépense énergétique pour le Centre Social - qui va faire l'objet de travaux de rénovation, notamment d'isolation, en 2010 - est évaluée à 16 €/m²/an, contre 5 €/m²/an pour le groupe scolaire de Champlantier construit selon des normes de Haute Qualité Environnementale.

L'audit énergétique concerne autant les écoles, équipements sportifs et culturels, que bâtiments administratifs et techniques. Avec deux objectifs : identifier les gisements d'économies d'énergie potentielles, et proposer des actions pour la maîtrise des consommations. Une politique de maîtrise énergétique correspond donc à un enjeu important pour la collectivité : l'étude du Sigerly estime en effet qu'avec une dépense pouvant être amortie en cinq ans, on peut espérer un gain de près de 10 % sur la facture énergétique globale de la Ville, qui s'élève actuellement à plus de 600 000 euros - un chiffre qui comprend l'électricité, le gaz, l'eau, le carburant, mais aussi l'éclairage public et les contrats de maintenance.

Meilleur suivi des consommations

Des actions ont d'ores et déjà été engagées. D'abord, exactement comme pour les ménages, les collectivités se voient proposer différents abonnements et services par les fournisseurs d'énergies. Tous les contrats ont donc été examinés à la loupe, les abonnements et puissances souscrites ont été réajustés en fonction des besoins réels des bâtiments et de leurs occupations. Des procédures pour un meilleur suivi en temps réel des consommations - comptages sur des périodes précises - ont également été adoptées, afin d'identifier plus efficacement des fuites ou gaspillages d'énergie éventuels.

Régulations de chauffage

Petit à petit, tous les bâtiments sont équipés de thermostats régulateurs d'ambiance, qui permettent de réguler le chauffage selon l'utilisation des bâtiments : une école ou un gymnase ne sont pas utilisés sur les mêmes plages horaires,

et les activités s'y pratiquant ne requièrent pas les mêmes températures de chauffage. Par exemple, dans les écoles les thermostats permettent de chauffer les locaux à 21°C les jours de classe entre 6h et 18h (midi le mercredi), et 16°C le reste du temps. Cette régulation de chauffage - qui fonctionne de la même manière que la régulation domestique que chacun peut mettre en place chez soi - est particulièrement intéressante pour la Ville, puisque pour un investissement global estimé à environ 11 000 euros, l'économie attendue est de plus de 8 000 euros par an !

Chasse au gaspillage

D'autres actions sont également mises en place pour éviter le gaspillage de ressources précieuses, notamment l'eau et le carburant. Ainsi, des puits ont été forés au parc de l'Europe et le long du mur végétalisé de Barton, pour permettre un arrosage plus économique des plantations. La récupération d'eaux de pluie est également à l'étude, au centre technique municipal par exemple. Concernant le carburant, le rajeunissement progressif du parc automobile pour des véhicules plus sobres et moins polluants car plus récents est actuellement en cours. Un axe essentiel puisque les gains attendus en matière de coûts et de consommation se situent aux alentours de 10 %.

Réduire les consommations

Finalement, la politique municipale de maîtrise de l'énergie pourrait se résumer ainsi : pour l'avenir, et pour préserver des sources d'énergies que l'on sait ne pas être éternelles, réduire les coûts c'est bien mais réduire les consommations c'est encore mieux !

La gestion du parc de véhicules a entièrement été repensée pour un gain estimé à 10 % du coût global actuellement.

"Monsieur" énergie

Informer, conseiller, protéger : tels sont les rôles dévolus au "médiateur de l'énergie", autorité administrative indépendante qui peut être saisie par les consommateurs. Le médiateur recommande des solutions en cas de conflit avec son fournisseur d'énergie, et apporte une information complète sur les offres, la réglementation et les droits en matière d'énergies. Un service qui peut être bien utile tant il est facile de se perdre au milieu de la pléthore d'offres et de fournisseurs. Difficile également de connaître toutes les évolutions de règlementation : taxe carbone, interlocuteurs à contacter, énergies renouvelables...
Sur tous ces sujets et bien d'autres encore concernant l'énergie, le médiateur de l'énergie est parfaitement... au courant !
→ www.energie-mediateur.fr ou 0800 112 212

3 questions à
Bernadette Pomares

Adjointe déléguée
au développement durable

Consacrer un dossier de l'écho à la maitrise de l'énergie quelques jours après l'échec du sommet de Copenhague, n'est pas un peu provocateur ?

Il faudra bien provoquer un peu pour faire changer les mentalités et les comportements ! Mais au delà de la boutade, il nous a semblé important de recenser dans un numéro du magazine municipal l'ensemble des initiatives développées par la Mairie pour moins consommer d'énergie fossiles. Et ce n'est pas parce que la gouvernance mondiale a échoué à trouver un accord global que localement les acteurs doivent relâcher leurs efforts. Bien au contraire d'ailleurs, c'est par nos actions exemplaires que nous continuons a sensibiliser une opinion publique. A ce titre, Feyzin sera l'une des 13 villes pilotes participant au Plan Climat.

Comment concilier économie d'énergie et développement des services au public ? n'y a-t-il pas une contradiction dans ces deux objectifs ?

Pour une Mairie, moins dépenser d'énergie ne veut pas dire rendre moins de services. c'est tout l'enjeu du développement durable que de concilier ces objectifs apparemment opposés. Il est tout à fait possible de mieux éclairer la ville, de mieux accueillir les petits enfants dans des locaux mieux isolés, d'améliorer les services d'aide a domicile... en consommant moins. Il suffit pour cela de volonté et d'imagination. Les sources d'économies d'énergie sont nombreuses et loin d'être épuisées, elles !

Concrètement, combien d'énergie la mairie a t elle économisée depuis la signature de son agenda 21 ?

Les différentes mesures prises dans le cadre de l'agenda 21 - bilan énergétique des bâtiments, photovoltaïque, éclairage public moins gourmand - nous ont à l'évidence permis d'économiser de l'énergie. Mais il n'est pas possible aujourd'hui de quantifier cette économie ! C'est une des faiblesses commune à de nombreux agendas 21 locaux : des programmes d'actions ambitieux mais peu de critères d'évaluation. Le temps nous a cependant permis d'affiner la réflexion : Il aurait été absurde de se fonder sur les budgets "essence" pour apprécier les efforts d'économie sur les véhicules municipaux alors que le prix du litre à la pompe a flambé ces dernières années. La construction d'indicateurs pertinents fait donc partie des objectifs de l'évaluation de notre agenda 21 que nous lançons en ce début d'année.

Aider les habitants à maîtriser leur énergie

S'il a été difficile de s'entendre à Copenhague pour des actions mondiales, il ne faut pas oublier que chacun peut agir à son modeste - mais essentiel - niveau. Exemple à Feyzin.

La subvention municipale a aidé la famille Saturnin-Lliego à faire poser 25 m² de panneaux photovoltaïques.

Subvention de 300 à 500 euros

Depuis 2006, la Ville propose une subvention municipale aux énergies renouvelables dans l'habitat : une aide sur la pose d'un chauffe-eau solaire, de panneaux photovoltaïques ou d'un système de chauffage solaire combiné. La famille Saturnin-Lliego vient de faire installer 25 m² de panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture : « *On avait ce projet parce que notre maison, de plain-pied et bien exposée, s'y prêtait bien, et ça permet un geste pour la planète, explique la maman, Nathalie Lliego. On a rencontré la personne en charge de l'habitat, qui nous a non seulement appris qu'on pouvait bénéficier de 300 euros d'aide de la Ville, mais aussi qu'on avait droit à une aide du Conseil Général !* ».

Guichet unique d'informations

Car l'objectif pour la municipalité est d'accompagner globalement les habitants dans leurs projets liés aux énergies renouvelables. Information, aide au montage de dossier de subvention, orientation vers des dispositifs méconnus : autant de compétences mises à disposition des habitants qui le souhaitent. Une expertise qui peut s'avérer bien utile tant la peur de se faire arnaquer, le manque de connaissances techniques, ou le mal à suivre les évolutions réglementaires et financières peuvent être des freins - bien légitimes au vu de la complexité du sujet !

Terrain idéal pour les énergies renouvelables

Et avec un habitat constitué pour une grosse partie de maisons individuelles, la commune de Feyzin offre de multiples potentialités pour des équipements en énergies renouvelables. Car pourquoi se priver d'actions bonnes pour la planète, et pour le portefeuille aussi ? Dans le cas de la famille Saturnin-Lliego, l'électricité produite par leurs panneaux photovoltaïques est rachetée par EDF à un tarif très avantageux, et l'installation sera rentabilisée d'ici dix ans : bon investissement pour tout le monde, donc !

Feyzinois accompagnés et distingués

Deux dispositifs ont tout particulièrement profité à des feyzinois : Econ'home via l'Agence locale de l'énergie (ALE) et le Grand Lyon, et le chèque Energie de la région Rhône-Alpes.

En 2009, 30 projets ont bénéficié d'une aide Econ'home, dont deux Feyzinois accompagnés dans cette démarche par la Ville. Ce dispositif du Grand Lyon, porté par l'ALE, permet d'aider les habitants à passer du projet à la réalisation : rencontre et visite de la maison pour un diagnostic des aménagements les plus adéquats, aide au choix du prestataire et au montage des dossiers de subvention. Car entre Conseil régional, général, crédit d'impôt, écoprêt à taux 0… difficile de s'y retrouver !

Paul Juillard (à gauche) a reçu le 1 000e chèque énergie des mains de Jean-Jack Queyranne, président du Conseil régional.

1000e chèque énergie

Le chèque énergie par exemple, est le dispositif d'aide aux particuliers mis en place par la région Rhône-Alpes : de 300 à 1 000 euros selon l'équipement, attribué sous conditions de ressources et en passant par un installateur agréé. Une mesure qui connaît un franc succès puisque le 1 000e chèque énergie a été remis officiellement le 28 novembre par Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional à… un Feyzinois, Paul Juillard !

Bâtiments municipaux et centrales photovoltaïques

Et quand on parle de photovoltaïque, la Ville n'est pas en reste !
En 2009, le centre Leonard de Vinci a fait l'objet de travaux d'étanchéité de toiture, et ce fut l'occasion d'y installer une centrale photovoltaïque. Financés par le Sigerly qui revend l'électricité produite à EDF, les 240m2 de membrane photovoltaïque devraient produire l'équivalent de deux ans de consommation électrique d'une famille de quatre personnes.
C'est la même idée et le même partenariat avec le Sigerly qui doivent être mis en œuvre au Cosec dès mars 2010. En même temps que la toiture sera refaite pour réaménager cette salle, plus de 200 m² de panneaux photovoltaïques vont être posés.
Au vu de la configuration du bâtiment qui présente une toiture inclinée et orientée plein sud, la technique des panneaux cristallins, plus classiquement répandue et plus performante que la membrane, a été privilégiée.
Ainsi pour quasiment la même surface photovoltaïque qu'au centre Leonard de Vinci, le rendement en production d'énergie est estimé à dix fois supérieur !

Après le centre Léonard de Vinci, le Cosec sera équipé de panneaux photovoltaïques en 2010.

Feyzin sans ses Gendarmes ?

Annoncé au milieu de l'été, le projet de police d'agglomération a été arrêté avant les vacances de Noël par le Préfet. Avec une conséquence d'importance pour Feyzin : le départ programmé des gendarmes.

Commissariat de police de Vénissieux dont pourrait dépendre Feyzin.

En France l'alternative est simple : la sécurité publique et le maintien de l'ordre sont soit confiés à la police nationale, soit dévolus aux gendarmes. Cette séparation, source de conflits et peu compréhensible pour les habitants, avait été largement adoucie par la réforme confiant au seul ministère de l'intérieur le soin de piloter et de coordonner la sécurité publique.

Grand Lyon policier

Mais le gouvernement a voulu aller plus loin en promouvant les polices d'agglomération et en faisant passer toutes les communes limitrophes des grandes villes en zone de police nationale. Dans le Grand Lyon, une dizaine de communes étaient concernées mais seules Chassieux, Rillieux, Ecully et Feyzin ont été retenues pour ce grand changement.

A l'initiative de Christian Lacombe, adjoint à la tranquillité, les élus de Feyzin s'étaient saisis de cette question lors du conseil municipal du 15 octobre en rappelant leur attachement à la gendarmerie et un vœu adopté à l'unanimité avait même été adressé au ministère de l'intérieur et au préfet. Las, les consignes venaient sans doute de plus haut et le principe du passage en zone de police nationale a été annoncée comme impérieux et imminent le 12 décembre dernier.

Conséquences incertaines

Pourtant les conditions de ce changement restent incertaines. Quand l'avis du conseil municipal prévu par la législation sera t il demandé ? A quelle date le Conseil d'Etat statuera-t-il pour décider en dernier recours ? Comment seront organisés la police funéraire, les fourrières, l'établissement des procurations ou les hospitalisations d'office ? Qu'adviendra-t-il des bâtiments - propriétés de la commune - actuellement occupés par les gendarmes et leurs familles ?

Et surtout, la question majeure à laquelle aucune réponse n'a pour l'instant été apportée : quels moyens de police nationale seront affectés à Feyzin pour garantir la tranquillité des habitants ? A ce jour, si un principe a été arrêté, bien trop d'interrogations demeurent et les élus ont décidé de se mobiliser pour obtenir la garantie du maintien du même niveau de personnels affectés à la sécurité publique.

Le batiment hébergeant les gendarmes, à la Bégude.

Yves Blein, maire

En décidant de faire passer la commune de Feyzin en zone de police nationale en dépit de l'avis du conseil municipal, le préfet du Rhône a sans doute obéi à des consignes auxquelles il ne pouvait se soustraire. La sécurité publique est la compétence régalienne par excellence et il ne s'agit pas ici de contester la légitimité des décisions mais plutôt de s'interroger sur la méthode. Les élus communaux responsables peuvent en effet tout à fait comprendre que l'organisation de la sécurité publique doit prendre en compte l'évolution des territoires et des forme de délinquance. Mais force est de constater que la forme et le calendrier de cette réforme ne laissent guère augurer d'une quelconque concertation avec les services de l'état. Aucune des questions soulevées n'ont à ce jour de réponse. Impossible de savoir si Feyzin comptera autant de policiers nationaux que de gendarmes comme le souhaitent les élus. Cette situation génère donc de l'inquiétude et du ressentiment. Un effet bien différent de l'objectif attendu !

Défilé des enfants de George Brassens le 8 décembre

A l'occasion des festivités du 8 décembre, les élèves de l'école George Brassens, emmenés par les (grands !) artistes de la compagnie des Quidams, étaient invités à rallier la place Claudius Béry dans un défilé lumineux et joyeux. Près de 90 enfants ont donc bravé le froid de cette fin d'après-midi, brandissant des bâtons lumineux. A l'arrivée, ils ont installé autour du kiosque des lumignons fabriqués lors des temps périscolaires, avant de se réchauffer d'un bon chocolat chaud préparé par le Secours Populaire.

9 357 Feyzinois

Les résultats du recensement effectué par l'INSEE durant le premier semestre 2009 ont été rendus publics : la population feyzinoise se chiffre très exactement à 9 357 habitants au 1er janvier 2010.

"Au volant, soyez vigilants !"

De nombreux agents des services de la Ville et du Grand Lyon travaillent chaque jour à proximité des voies de circulation. Intitulée "Au volant, soyez vigilants !", la campagne de sensibilisation lancée par le Grand Lyon rappelle à chacun que les panneaux de chantier imposent aux usagers la plus grande prudence, notamment en adaptant leur vitesse.

En souvenir du 4 janvier 1966

4 janvier 1966 : de nombreux habitants de Feyzin et des alentours pourraient témoigner de ce qu'ils faisaient en ce matin de catastrophe à la raffinerie. 44 ans plus tard, la cérémonie de commémoration, à la stèle du souvenir, reste un moment très émouvant de recueillement et de souvenir en hommage aux victimes de cet accident industriel.

Objectif jeunes : épisode 2

200 jeunes feyzinois étaient présents le 4 décembre pour la deuxième soirée Objectif jeunes, autour de M. le Maire et des trois conseillers municipaux délégués à la jeunesse. Au programme : une rétrospective de la première soirée du 19 juin, des débats sur la démocratie, l'engagement, la citoyenneté, ou les loisirs, des ateliers d'expression, et bien sûr une partie festive assurée par la compagnie les Art'souilles et un DJ.

Mission Locale : en mission

Nom de code : MLRSE ou Mission locale Rhône Sud-Est. Un lieu de ressources dédié aux jeunes sortis du système scolaire, pour l'orientation, la formation, l'emploi, et les questions de vie quotidienne.

L'équipe de la Mission Locale accueille les 16-25 ans à la Maison de l'Emploi.

A Feyzin, l'antenne de la mission locale Rhône Sud-Est (MLRSE), est hébergée à la Maison de l'Emploi depuis 2000.

Accompagnement complet et personnalisé

Sa mission ? Soutenir les jeunes qui le souhaitent par un accompagnement individualisé : les nombreux partenariats noués par la mission locale en font un lieu de ressources complet pour les moins de 25 ans. En 2008, ce sont 335 jeunes feyzinois qui ont été accompagnés par la Mission locale. Deux exemples permettent de rendre compte très concrètement de l'importance de la MLRSE.

CDI et maman épanouie

Fatiha*, 17 ans, en rupture familiale, hébergée dans un foyer d'accueil et sans qualification professionnelle, se présente en 2007 à la mission locale : l'atelier organisé les lundis après midi lui a permis de construire un CV et une lettre de motivation, puis elle a trouvé deux employeurs pour effectuer des stages dans la vente en boulangerie. Une formation lui a ensuite permis de valider ce projet professionnel. Aujourd'hui elle a pu passer son permis et assister à des représentations culturelles, toujours grâce à la mission locale. Elle est désormais maman d'un petit garçon et reprend son travail début janvier à la fin de son congé maternité.

Projet professionnel et nouveaux objectifs

Autre exemple d'un accompagnement en cours : Vincent*, 20 ans, vient à la mission locale après l'échec à l'examen de BEP électrotechnique en juin 2009. Un atelier collectif lui permet de faire le point sur ses compétences, et sur ses objectifs professionnels. Embauché par la mairie sur un contrat aidé à mi-temps pendant six mois, il reprend confiance en lui et prépare son BEP en candidat libre pour juin 2010. Il participe à des ateliers "découvertes de métiers" et se construit un réseau d'employeurs potentiels. La mission locale lui a enfin proposé des solutions pour l'aider à financer son permis de conduire : Vincent envisage désormais son futur professionnel avec davantage de sérénité.

**Les prénoms ont été modifiés.*

Maison de l'emploi
04 72 21 46 66
maison.emploi@ville-feyzin.fr

NUMÉRO 87
JANVIER 2010

Vers de nouveaux CONSEILS DE QUARTIER

Vignettes_Figuières_Les Maures • Le Bandonnier_Les Géraniums • Le Plateau_La Bégude_Carré Brûlé • La Tour_Oasis • Les Razes • Champ Plantier

C'est désormais officiel ! Les "nouveaux" bureaux de quartier préparent la prochaine session des conseils de quartier de février 2010. Découvrons les membres de votre bureau de quartier...

SEPTEMBRE

Mi-septembre à mi-octobre
La campagne d'information et de recrutement des futurs membres des bureaux de quartier commence. Des stands sont installés à travers la ville, des élus se promènent dans les quartiers à la rencontre des habitants.

OCTOBRE

Mi-octobre à fin novembre 2009
Le recrutement continue pour les habitants intéressés :
par carte-réponse à renvoyer,
au 04 72 21 46 47
ou par mail à
je.participe@ville-feyzin.fr
Puis les bureaux de quartier sont constitués et rendus publics.

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

14 décembre 2009
Les nouveaux bureaux de quartier sont lancés officiellement.

JANVIER

Janvier 2010
Les bureaux de quartier, avec les élus et les services de la Ville, préparent les prochains conseils de quartier.

FÉVRIER

Février - Mars 2010
C'est parti pour la version 2.0 des conseils de quartier !

FEYZIN
LES CONSEILS DE QUARTIER

Vignettes Figuières • Les Maures

Maurice Jeanningros

Alexandre N'guessan

Mais aussi : Marguerite Curty, Mohamed Méguénaoua, Karinne Montarello, Marius Putoud, Liliane Ximenes.

Bandonnier • Géraniums

Aicha Benchérif

Véronique Bosse Platière

Joël Bouchet

Christian Bruyère

Guy Cherpin

Noël Guillermard

Annie Noyer

René Ranc

Anne-Marie Rochery

Jean-Armand Rochery

Mais aussi : Marie-Laure Audra, René Chanal, Jean-Sébastien Recanzone, Ali Sellami, Danielle Versier, Nora Zergui.

Bégude • Plateau • Carré brûlé

Anne - Lyse Cusin

Adrien Dagnaux

Agnès Derail

Jean-François Fanjat

Catherine German

François Grumel

Gérard Iafrate

Béatrice Zeroug

Mais aussi : Anne-Marie Chaize - Briand, Laurette Grenot, Thierry Pizana, Annette Platteau, Ounissa Tabti.

Champ Plantier

Joël-Vincent Ahidazan

Daniel Banier

Jean-Claude Berni

Antoine Bono

Aurélie Garcia

Yvan Kittler

Corinne Perrot-Seurin

Christian Piriou

Kadour Soualhia

Nathalie Thévenet

Jacqueline Zeppieri

Mais aussi : Gisèle Belzunce, Marie Laure Goujon, Landelin Soualhia, Simone Tavano.

Les Razes

Nathalie Arnal

Jean-Yves Delcourt

Daniel Gadoud

Jacques Geoffroy

Pascal Lacombe

Serge Martinez

Jacqueline Saunier

Fabienne Tabet - Derraz

Mais aussi : Franck Boully, Claude Brun, Patrick Cadiou, Huguette Charpin, Alain Garrivet, Laurent Goutille, Émilien Guesnard, Agnès Krikorian, Karima Lombardi, Danielle Nardini, Mireille Sanchez/Azoulay, Christine Souchet, Françoise Valours, Henri Vancoillie.

La Tour • Oasis

Evelyne Allainé

Marcel Athanaze

Ghislaine Baumann

Claire Behncké-Némoz

Décio Goncalves

Philippe Michel

Serge Nardone

Manuel Pomarès

Maryvonne Savournin

Joseph Seguer

Yvette Tremouilhac

Nicolas Wintergerst

Mais aussi : René Coulaud, Jean-Claude Folie.

Liaison piétonne

La liaison piétonne entre la rue du docteur Long et le chemin sous le fort est désormais praticable et plus sûre. Ce sentier commence au niveau de la plateforme de déchets verts, longe les bois du fort, borde le parc de l'Europe et débouche près du collège. Une liaison qui permet de relier les quartiers de Champ Plantier et des Géraniums, où se trouvent notamment le collège et la médiathèque.

Mon beau sapin

Au côté des points de collecte des sapins mis en place par la Ville, le Grand Lyon gère place Louis Grenier un point de collecte du 6 au 16 janvier. Les sapins peuvent y être déposés les mercredis et samedis de 9h à 17h, ainsi que le dimanche de 9h à 14h. Hormis ces points de collecte, les sapins doivent être déposés en déchetteries.

Informations
pôle cadre de vie,
04 72 21 46 45

Collecte temporaire des DASRI :

Suite à la mise en place temporaire d'une collecte des Déchets d'activités de soin à risque infectieux (DASRI), les personnes concernées peuvent ramener le collecteur plein, hermétiquement fermé, à la police municipale place Claudius Béry, uniquement du lundi 25 au vendredi 29 janvier de 14h à 18h. Pour des raisons de sécurité, la procédure stipule que seules les personnes qui ramènent ces déchets sont autorisées à les manipuler.

Nouvelle gare Lyon Jean Macé

Le 13 décembre a été mise en service la nouvelle gare de Lyon Jean Macé. En heures de pointe, c'est désormais un train toutes les trente minutes pour relier Feyzin à cette nouvelle gare connectée au métro B, au tramway T2, et à une dizaine de lignes de bus.

Quinze minutes pour se rendre à la Part-Dieu quel que soit le moment de la journée ? Autant pour rallier l'université Lyon 2 sans feu rouge ni problème de stationnement ? C'est désormais chose possible avec la nouvelle gare Jean Macé qui regroupe tous les modes de déplacement : train, métro, tramway, bus, mais aussi Vélo'v, taxis et Auto'Lib.

Toutes les trente minutes en heures de pointe

Sans modifier les dessertes des gares de Perrache ou Part-Dieu, cette sixième gare lyonnaise dédiée aux TER, doit permettre de mieux répartir les flux de voyageurs sur l'agglomération et d'améliorer la desserte de la rive gauche du Rhône. La ligne Lyon > Vienne, qui fait halte à Feyzin, est directement concernée par cette nouvelle gare : durant les heures de pointe, un train relie Feyzin à Lyon en s'arrêtant à Jean Macé - mais aussi à Perrache - toutes les trente minutes, et toutes les heures le reste du temps.

Tarifications intermodales

Et avec le développement de tarifications qui combinent plusieurs modes de déplacement, il est encore plus facile de laisser sa voiture au garage. Le nouveau service "TER + vélo" donne accès à une consigne sécurisée en gare pour son vélo. Et pour un habitant de Feyzin qui travaille à Lyon par exemple, l'abonnement mensuel intégral TER + TCL coûte 64,40 euros pour utiliser les TER, bus, métros et tramways : de quoi aller travailler sereinement, mais aussi sortir, se promener, faire des courses…

L'OBJET DU MOIS

LE TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE

Il font (presque) partie du paysage et pourtant, mieux vaut ne pas s'en approcher de trop trop près : les postes transformateurs. Ils sont généralement la propriétés d'ERDF (électricité et réseau de distribution france), comme tous les éléments des réseaux d'électricité mais ils ne peuvent être installés qu'avec l'autorisation des mairies, autorités concédantes. Les transformateurs permettent de changer le voltage de l'électricité transportée pour la rendre utilisable : le courant entre à 20 000 volts, il ressort, transformé, à 380 volts. Charge à l'utilisateur final de choisir du 380 volts triphasé ou du 220 volts monophasé. Lors de nouvelles constructions sur un territoire, un transformateur supplémentaire peut s'avérer nécessaire. A plus de 15 000 euros pièce, la question de sa prise en charge financière n'est pas anodine ! Depuis l'application de la loi SRU, les nouveaux raccordements sont facturé par ERDF aux communes, mais celles ci peuvent demander une participation pour voies et réseaux (PVR) au demandeur, qu'il soit professionnel ou particulier.

Nuits du jazz 2010

Les nuits du jazz reviennent en janvier et mériteraient même de s'appeler nuits DES jazzs : jazz manouche, chorale jazz, "hot club" mais aussi participation de 200 musiciens de Feyzin et d'ailleurs, et concert de clôture du Saint-Fons jazz festival. Tous les styles, toutes les tendances !

Depuis leur lancement en 2003, les nuits du jazz ont bien évolué. Pour cette édition 2010, plus de 200 participants se croisent autour d'un projet commun : mettre le jazz dans tous ses états durant plus de 12h de musique programmées sur la semaine !

Autour de Nougaro et Django

La médiathèque donne le rythme dès le 23 janvier à 14h, pour une rencontre avec le guitariste manouche Pascal Roumy qui proposera un cours public suivi d'un bœuf avec l'ensemble la Roulotte de l'école de musique de Feyzin.

Le 26 janvier à 20h, l'Épicerie moderne donne au jazz ses pieds pour marquer son tempo comme le chantait Claude Nougaro, qui est justement au programme de cette soirée. C'est aussi l'occasion d'entendre Glen Ferris ou Django Reinhardt, et de découvrir des compositions spécialement créées pour l'occasion. Seront présents sur scène les enfants des écoles, l'ensemble des professeurs de l'école de musique, l'atelier jazz de l'école de musique de Pierre-Bénite, et l'ensemble la Roulotte.

Le lendemain, une jam session interdite aux adultes se joue entre les élèves de l'atelier Mini jazz de l'école de musique et les enfants du centre de loisirs des trois cerisiers.

Docteur Lester en dessert

Enfin, le 30 janvier à 20h, l'Épicerie moderne accueille la soirée de clôture du Saint-Fons Jazz festival, avec tous les participants des Nuits du jazz réunis autour du brass band Docteur Lester - sept cuivres et un batteur. Que ce soit à travers une relecture de chansons rock ou pop (le groupe a aussi repris Led Zeppelin, Emily Simon, Lalo Schifrin…) ou par des compositions personnelles, le répertoire éclectique de Docteur Lester se veut à la fois festif et populaire : des arrangements originaux qui font la part belle au mélange des musiques populaires (jazz, rock...) et dans lesquels on retrouve tour à tour énergie, tendresse, belles sonorités cuivrées et humour.

Une coproduction avec le Saint-Fons jazz festival qui clôturera une semaine pleine de rencontres, d'échanges et de découvertes : le meilleur de la musique !

Illuminations 2009 : les résultats

Originalité, visibilité, harmonie : tels étaient les critères du concours des illuminations de la commune.

Mercredi 16 décembre, les participants au concours des balcons et maisons illuminés ont été accueillis à la médiathèque par Murielle Laurent, conseillère municipale et présidente du jury. Cette remise des prix a été l'occasion de distribuer colis gourmands et jolis bouquets aux participants et vainqueurs de cette édition 2009.

Murielle Laurent entourée de Christine Chanoux et Alphonse Perez, grands vainqueurs 2009.

Dans la catégorie "balcon illuminé" les lauréats sont :
Véronique Magnard (3e), Christine Ranc (2e) et Alphonse Pérez (1er).

Pour les "maisons illuminées", ont été distingués :
Corinne Dezeriaud (3e), Antonio Roco (2e) et Christine Chanoux (1re).

Apéro et blues à l'Épicerie

offre spéciale EXPO•APERO•LIVE

En janvier, l'Épicerie moderne dévoile la suite de la saison 2009-2010. "L'offre spéciale" le 14 janvier c'est un ticket combiné "3 en 1".

- **1 : un apéro pour découvrir le programme des prochains mois.**
- **2 : une exposition avec le vernissage de l'exposition photographique de Jean-Baptiste Martin "Rois des…" autour de l'objet star des fins d'années : le sapin de Noël.**
- **Et 3 : un live, celui des Hyacinth Days, ou comment un bassiste s'aide de son vieil ordinateur portable pour mélanger toutes les musiques qu'il aime (rock, folk, électro, hip hop, funk…) et en sortir des mélodies minimalistes, soignées et mélancoliques.**

Entre les deux Nuits du jazz des 26 et 30 janvier, un bluesman venu du Ch'Nord occupe l'épicerie le 28 janvier : Sammy Decoster propose des "ballades nerveuses" selon ses propres mots, pour une ambiance live émouvante et enragée.

courrier des lecteurs

L'Echo ouvre ses pages à ses lecteurs. En alternance avec l'expression politique des deux groupes d'opposition représentés au Conseil Municipal, un mois sur deux, L'Echo relaie désormais les courriers des habitants, avec le souci de répondre aux interrogations, aux remarques et aux questions qu'ils peuvent se poser. Réactions à un article, suggestions, idées… Toutes les lettres sont les bienvenues !
Les courriers sont à adresser par mail à courrier@ville-feyzin.fr ou par écrit à Ville de Feyzin - L'Echo de Feyzin, 18 rue de la Mairie, BP46, 69552 Feyzin cedex

Ce n'est pas la première fois que je le signale : l'éclairage public de mon lotissement s'allume parfois en pleine journée ! merci de signaler aux personnes responsables ce problème coûteux pour la mairie.
Chantal Sago

Vous avez raison de nous prévenir. Même si la plupart des réseaux d'éclairage des lotissements sont la propriété des associations syndicales libres, l'allumage des candélabres est en général piloté par le gestionnaire de l'éclairage publique à Feyzin, le Sigerly. Et il arrive que cet organisme fasse des dépannages en journée. Et pour cela, il faut allumer l'éclairage de secteurs entier de la commune. Le coût est minime, mais l'opération est indispensable.
Michel Guilloux
Adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie

Depuis 6 ans, chaque année à la même époque, je reçois à mon attention personnelle une invitation à assiter à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire. Je suis surpris cette année d'avoir été rayé de vos listes d'invités ! Pouvez vous me dire pourquoi ?
Par courrier électronique

Les vœux du maire sont ouverts à tous et la date de cette cérémonie est généralement annoncée par voie de presse. Il est vrai que cette année, dans un souci de rationalisation, les fichiers ont été nettoyés et revus. Les nouveaux membres des bureaux de quartier ont été ajouté et des contacts n'habitant plus la commune ont été supprimés... avec sans doute un peu trop de zèle en ce qui vous concerne !
Julia Batista
Ajointe à la démocratie locale

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu cette année le vendredi 8 janvier à 19h au centre Léonard De Vinci.

Dans l'Echo de Feyzin n° 86, page 8 concernant l'objet du mois, le motif illumination, il est dit : « *Nouveauté 2009 : six motifs d'un coût unitaire d'environ 500 euros… leur joli nom ? Brume cristalline d'or* » S'il n'y a pas d'erreur sur le prix, alors oui vraiment il faut croire que ces motifs sont effectivement en OR.
Pouvez-vous infirmer ou confirmer ? Merci par avance.
Robert Tavano

Les motifs de ce type, à accrocher aux candélabres, coûtent d'une manière générale entre 220 € HT et 950 € HT, la plupart se situant entre 400 et 500 € HT. Les motifs achetés par la ville ont coûté 420 € HT chacun, ce qui fait environ 500 € TTC.
Cela peut paraître, à juste raison, coûteux par rapport aux décorations destinées aux habitations, mais dans le domaine des décorations de rue ces tarifs restent dans une fourchette basse.
Pour information, une décoration de type traversée de rue coûte de 300 à 1700 € HT, la plupart étant entre 600 et 900 € HT.
La rédaction

NUMÉRO 87
JANVIER 2010

L'agenda

08/01 • 18h30 à l'Épicerie moderne : cérémonie des voeux

10/01 • 14h à la salle des fêtes : thé dansant organisé par le Club des quatre saisons avec tirage des rois.

12/01 • 13h30 à la maison de l'emploi : atelier "Techniques de recherche d'emploi".

12/01 • 19h à la médiathèque : conférence sur l'autoportrait du 20e siècle, par l'association O'Azart.

16/01 • 16h à l'épicerie moderne : match d'improvisation par la compagnie des Artsouilles.

17/01 • 14h30 à 18h à la maison du patrimoine : exposition "La manivelle à la ferme".

21/01 • 9h à la maison de l'emploi : information collective "Les métiers de l'aide à domicile".

21/01 • 19h30 à la salle du conseil : conseil municipal - vote du budget 2010.

23/01 • 14h à la médiathèque : Master class de jazz manouche par l'école de musique.

26/01 • 13h30 à la maison de l'emploi : atelier Techniques de recherche d'emploi.

26/01 • 19h à l'Épicerie moderne : concert jazz par l'école de musique avec l'atelier jazz de Pierre Bénite.

28/01 • 20h30 à l'Épicerie moderne : Concert Bar avec Sammy Decoster.

30/01 • 19h à l'épicerie moderne : concert du brass band Docteur Lester, en partenariat avec le Saint-Fons Jazz festival.

30/01 • au COSEC : soirée dansante organisée par Caparock.

09/02 • 13h30 à la maison de l'emploi : atelier Techniques de recherche d'emploi.

17/02 • 14h à la maison de l'emploi : information collective "Insertion des jeunes diplômés".

Santé

- **Cabinet d'infirmier Anne Gentil**
  12 place Claudius Bery, 04 78 70 48 52
- **Cabinet d'infirmier Bernard Gallifet**
  2 route de Vénissieux, 04 78 67 23 84
- **Cabinet de psychologue clinicienne Estelle Orard**
  2 impasse des roses, 04 27 19 53 96

Interventions de la police municipale

Le bureau de la police municipale, place Claudius Béry, est ouvert l'après-midi en semaine de 14h à 18h : en dehors de ces horaires, son ouverture est fonction des rondes et interventions des agents. Néanmoins, les policiers municipaux restent joignables de 7h à minuit au 04 78 70 00 00 pour toute demande d'intervention de proximité, prévention ou médiation.

Pharmacies de garde

10 janvier
Pharmacie de la bégude,
20 route de Lyon, Feyzin.
04 78 70 38 87

17 janvier
Pharmacie Paget,
16 rue des Razes, Feyzin.
04 78 70 32 07

24 janvier
Pharmacie des Halles,
rue du 19 mars 1962, Mions.
04 78 20 03 54

31 janvier
Pharmacie Achard Brun, place Charles de Gaulle, Chaponnay.
04 78 96 00 30

07 février
Pharmacie Ménard,
place Claudius Béry, Feyzin.
04 78 70 34 15

14 février
Pharmacie de l'Europe,
35 avenue du 8 mai 1945, Corbas.
04 72 50 92 57

État civil

Naissances

13 novembre
Djibril **MAKALOU dit KOITA**

20 novembre
Jordan Francisco Maximiano **BLOT**
Yanis **CHIBANE**

26 novembre
Syrine **MOUADHEN**

30 novembre
Sana **CHOUITER**

02 décembre
Théo **DEL PALACIO**

14 décembre
Izem-Nur **AKTOP**

Mariages

12 décembre
Céline Marieke **BONDOUX** et Didier Laurent Noël **CHABANET**

Décès

3 novembre
Augusto **DA SILVA ARAUJO**

17 novembre
Jocelyne Odette **FORT** épouse **GERARDI**

20 novembre
Raymond Pierre **BOYER**

22 novembre
Christian Yves **AVERSO**

24 novembre
Chrystel Huguette **CARMONA**

07 décembre
Françoise Lucienne **GARCIA** veuve **TORRES**

Éclairage public défectueux ?

Signalez-le au 04 72 21 46 46

Contacter la Mairie

Adresse postale :
18 rue de la maire - BP 46 - 69552 Feyzin cedex
Tél : 04 72 21 46 00
Télécopie : 04 72 21 46 01
Courriel : courrier@ville-feyzin.fr

Directeur de la publication
Yves Blein
Rédaction
Ville de Feyzin / Yvan Schneiderlin
Photographies
Ville de Feyzin, Hervé Hugues
Réalisation et impression
Sitbon & Associés
Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

Chaud devant

Nouveau capitaine des pompiers, provisoirement responsable du centre de vaccination de St Symphorien d'Ozon contre la grippe A jusqu'à fin mars, Guy Cattin a été nommé début novembre à la caserne de Feyzin.

Tout petit déjà, Guy Cattin voulait consacrer sa vie aux flammes. Pompier dès l'âge de seize ans à St Cyr-au-Mont d'Or, il y a appris ainsi très tôt son métier, avant de s'engager dans les rangs des Sapeurs Pompiers de Paris durant trois années, « *entre Champerret et Clamart* ».

Saisissant l'opportunité d'un recrutement aux Pompiers de Lyon en 1987, le jeune sapeur est tout de suite mis dans le bain lors d'une première intervention musclée sur le mémorable incendie du Port Edouard Herriot, débuté à 13h, maîtrisé le lendemain matin à 6h. Ce qui devait définitivement orienter sa carrière vers « *les problématiques de sécurité des personnels en intervention* », dit-il aujourd'hui. « *J'ai eu cette chance de passer au travers. J'étais en place à 17h quand nous avons subi la grosse explosion du "boil over", un flux thermique dont nous avons eu tous la chance de réchapper.* »

En 1995, le bouillant Guy Cattin réussit son concours de lieutenant. Suivront des affectations d'adjoint en centre d'intervention, notamment à Gerland. Puis de directeur du Service d'Incendie et de Secours (SDIS) à l'Etat Major, pour assurer « *la veille technique des évolutions de matériel* ». Pour résumer, ce pur produit du terroir aux yeux clairs a été ce que l'on appelle "élevé au grain" dans le jargon, pour dire d'un garçon ou d'une fille qui n'a pas été voir ailleurs que le SDIS, et qui a bénéficié au passage de tous les bienfaits de la culture locale. Cet automne, un coup de fil devait lui proposer de prendre la tête des pompiers de Feyzin…

A 46 ans, marié, père de trois enfants, dont l'aîné vient d'entrer dans la carrière de pompier professionnel, référent au niveau national en techniques de lutte contre les feux de liquides inflammables, Guy Cattin se réserve toujours quelques gardes de douze heures à l'Etat Major, au cœur de l'action. Et - provisoirement - la responsabilité du centre de vaccination de St Symphorien d'Ozon contre la récurrente grippe à géométrie variable…

Tous les soirs chez soi malgré tout, en bon père de famille, à St Cyr-au- Mont d'Or, l'enfant du pays devenu grand n'oublie pas le parfum de copeaux de l'atelier de son père menuisier. Cycliste, ancien sportif de haut niveau, Guy Cattin voit ainsi l'avenir : « *une grande aventure humaine à Feyzin, le temps de mettre en place une conception du métier bien à moi.* » Pas spécialement carriériste, son objectif est avant tout « *de cœur. Avec vraiment la foi, la vocation d'apporter quelque chose à la population. Je garde en tête que mon équilibre repose sur ma famille et mon métier.* »

Etre un bon capitaine : « *Une bonne voix, un gros cœur, et aimer les gens. Ensuite tout va bien. Pour être pompier, il faut aimer les gens ; sinon, ce n'est pas la peine* ».